

**Interpellation de Monsieur Michaël Loriaux, conseiller communal, aux membres du
collège des Bourgmestre et échevins de la commune de Woluwe-Saint-Lambert**

Monsieur le Bourgmestre,
Mesdames et Messieurs les Echevins,

CONCERNE : Utilisation de gaz hilarant (protoxyde d'azote) comme substitut de drogue

Selon les informations communiquées par les habitants, il appert que des faits de consommation de protoxyde d'azote, ou gaz hilarant, se soient déroulés sur le territoire de la commune. Pour rappel, ce phénomène issu de Grande-Bretagne, communément baptisé "hippie crack", consiste à inhalé du gaz au moyen de ballon de baudruche ou par bonbonnes de gaz jusqu'à obtenir un effet euphorisant.

S'il n'existe pas, à l'heure actuelle, d'études indiquant les effets à long termes sur la santé des consommateurs, je rappelle que plusieurs décès ont été recensés en Grande-Bretagne mais également ailleurs en Europe suite à l'inhalation de protoxyde d'azote.

Après avoir pris contact avec l'ASBL FEDITO BXL, cette dernière m'informe que la consommation de gaz hilarant reste toutefois très marginale sur le territoire de la Région bruxelloise. La sensibilisation reste toutefois la meilleure solution afin d'informer les jeunes consommateurs des risques liés à l'inhalation d'une telle substance.

En conséquence, Mesdames et Messieurs les membres du collège de Woluwe-Saint-Lambert pourraient-ils me faire savoir :

- si des mesures sont envisagées par la commune afin de sensibiliser les (jeunes) consommateurs de protoxyde d'azot ;
- si des formations ont-elles été envisagées pour les gardiens de la paix de la commune ;

Je vous en remercie.